

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Table with subscription rates for Montreal, Quebec, and other locations, including rates for advertising and printing.

PARTIE POLITIQUE.

LA LIGUE ANGLAISE CONTRE LA LOI DES CEREALES.

(Suite.)

Cette organisation, conduite avec une rare habileté, a déjà porté ses fruits. Les efforts de la ligue se sont d'abord dirigés de préférence sur les bourgeois occupés par les petits tenanciers, les petits industriels, les manufacturiers, classe d'hommes en général plus sympathique aux doctrines de la ligue.

un ancien secrétaire d'Etat, lord Morpeth, est venu grossir ses rangs et compte aujourd'hui parmi ses amis les plus inébranlables. Lord John Russell l'ancien chef du cabinet whig, vient aussi de passer aux ligueurs, et leur exemple ne tardera pas sans doute à être suivi par un grand nombre de leurs amis politiques.

MEMORANDUM D'UN HOMME D'ETAT.

PENSEES NOIRES.—D. la Règne et des rois anglais.

- I. Un sage et un homme par excellence, Sully, adressait chaque matin, au ciel, cette courte prière: "Dieu nous preserve de la peste, de la famine et d'une régence!"
- II. Mauchapel dit aussi que la royauté véritable est le pire des calamités publiques.
- III. Paine a dit quelque part: "Mieux vaut mille fois, dit-il, l'incendie, la contagion, la guerre permanente..."

- XIII.—Depuis près d'une demi-siècle, l'Espagne a passé trente ans sous le régime de la minorité; ça été trente ans de guerres civiles, de dissensions et de drames.
- XIV.—Peu de temps avant qu'il ne descendit dans la tombe, Casimir Delavigne se faisait lire quelques scènes des Enfants d'Edouard: "J'espère bien, dit alors le poète, que ma tragédie ne servira jamais de transparent à l'histoire de l'avenir."

—Corsaire.

PARTIE RELIGIEUSE.

New-York.—Le 7 décembre Mgr. McClosky, coadjuteur de New-York; a solennellement fait l'ouverture d'une nouvelle église dans la ville de New-York; cette église, placée sous l'invocation de la Nativité de la Sainte Vierge, avait été dernièrement achetée d'une congrégation de Presbytériens.

PHILADELPHIE.—Une retraite spirituelle donnée pour les Fidèles dans l'église de sainte Marie à Philadelphie, a produit les plus heureux résultats. Plus de deux mille personnes ont approché de la Sainte-Table, et plusieurs Protestants ont fait leur abjuration.

Industrie.

FRANCE.—Nous voyons par les journaux que dans la plupart des villes de France les Polonais réfugiés ont fait célébrer des services funèbres pour les religieuses qui ont péri en Pologne, victimes de leur attachement à la foi catholique.

Un fait vient encore prouver que c'est un parti bien arriéré de la part du gouvernement d'asservir, pour le détruire, le culte catholique au culte grec, et qu'il y procède par tous les moyens.

NOUVELLES CONVERSIONS.

Pendant que la France, à l'appel d'un évêque catholique d'outre-Manche, implore les divines miséricordes en faveur de l'Angleterre, les conversions continuent dans ce pays.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

L'Allemagne catholique a fait une complète victoire remarquable, ni moins brillante que celle du docteur Frédéric Hurter.

Dans le docteur Binder, l'Église catholique acquiert un fils d'aussi noble naissance qu'elle était pour lui un objet de respect, mais même qu'il était environné des tendres de l'erreur; elle trouva de plus en lui un de ces valeureux champions précédents à sa défense, et que Dieu sait, lorsqu'il est tenté, appeler à elle des rangs de l'armée ennemie.

L'Univers donne ensuite d'après une correspondance quelques détails sur l'arrivée de l'abbesse Basileuse à Rome. Elle est descendue, en arrivant, le 4 novembre, chez les dames du Sacré-Cœur, à la Trinité du Mont.

Progres.

« Son éminence le Cardinal secrétaire d'Etat (qui est allé voir, au couvent du Sacré-Cœur, la Vierge Mieczyslawka, le jour même de son arrivée à Rome; le lendemain elle avait reçu la visite de son éminence le cardinal Mezzanin).

Presse.—Un voyageur catholique publie le récit de ce qu'il a vu à Berlin, le 20 de septembre, jour où les Rougiens célébrèrent pour la première fois leur culte dans une salle publique de cette ville.

COUARIER DE LONDRES.

Nous annonçons l'arrivée pour, avec un contentement qui prenait sa source dans une déception morale, la retraite de Miss Eliza Fogg sur de la scène, et son mariage par devant M. le maire.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham.

et les lois. L'Angleterre, elle, envoie les siens en Franco pour se former l'esprit, le cœur et la main dans l'art des Charême et des Soyer. On prise aujourd'hui un Chef intelligent à l'égal d'un levrier des plus retors, et la servante possédant la moindre teinture du Parfait Cuisinier, et connaissant à peu près les principes régulateurs d'un poulet à la Marengo, ou d'un relief à la Financière, est plus estimée que si elle avait les vertus des sept Sages.

Nous dirions avant-hier chez un anglais, hôte aimable, spirituel, empagagné et malheureusement grand amateur des superfluités étrangères. Un sien oncle, arrivant de la Nouvelle-Hollande ou depuis une vingtaine d'années il se livre avec un grand succès à la propagation des espèces ovine et bovine, était un de nos convives. Il avait combiné son voyage de telle sorte, nous disait-il, que c'était au diner de Christmas qu'il devait revoir sa famille réunie. Impossible de rendre la joie de ce patriarche anglais, de la vieille roche s'il en fut, à l'écue d'un de ces festins comme sa jeunesse les lui rappelaient. Après le premier service qui n'avait rien de trop étranger, qu'un potage, à la Cobourg, on couvrit de huit ou dix plats la table où le roast-beef antique et solennel brillait par son absence. A la vue de ces mets nouveauté, qui résénaient une autre civilisation, l'homme des prairies fut plus attiré que les sénateurs romains quand Caton fit tomber à leurs pieds des figues fraîches apportées de Carthage en trois jours.

Vicomtesse P. DE MAILLEVILLE.

JOURNAL DES DAMES.

LA VALISE.

CONTE VRAI.

Je ne suis pas d'un naturel superstitieux, observa le capitaine Everard, au plutôt, à l'âge ou vingt-deux ans, je ne l'étais pas; mais la vie présente parfois des circonstances si bizarres et si frappantes, que la raison se dérobe à la défiance; et des lors, l'homme se convertit à la foi du merveilleux et du surnaturel; comme s'il se nourrissait toujours l'esprit des croyances du jeune âge.—Gaston m'a raconté ce soir sur mon refus absolu de valser. Cette résolution date de plusieurs années, et j'y persiste toujours.—Il est curieux de connaître des circonstances qui ont sans doute causé cette détermination de ma part; et si ces détails pouvaient intéresser les personnes de cette société, je ne me refuserais pas à les en instruire.

Le récit d'un individu dont je fus l'un des membres, avant mon entrée dans un corps de cavalerie, était depuis quelques années en quartier à Edimbourg, que la valise déjà, commençant à assigner le haut rang qu'elle garde maintenant dans dans nos rangs dansantes privées ou publiques, ma mère avait un aversion décidée pour cette élégante nouveauté étrangère. Il fut conclu que mes seurs excluraient à tout jamais de leur répertoire chorégraphique cette indécente danse; et quand je quittai moi-même mes foyers, elle ne lit promettre le même vœu.

Arrivé à Edimbourg, je fus reçu par mes frères d'armes avec les honneurs obligés en pareille circonstance. Mais je m'aperçus bientôt que, pour être considéré comme gentilhomme, aussi bien que comme soldat, la danse était de rigueur. Je me plaçai donc sous la protection de Mme d'Erville; et, parjure à ma promesse, j'appris à valser. Il faut dire, à mon excuse, que cela m'était d'une haute nécessité.—Car, malgré les préjugés qu'affectionnaient aussi, disant-on, les dames écossaises, déjà maintes favorites de la société avaient trouvé moyen de s'en affranchir en bannissant ses scrupules.

ces vastes et anciens édifices que la Grande-Bretagne a vu s'élever sur les ruines des châteaux, et qui en ont gardé le style et l'apparence, elle surmontait une hauteur couronnée d'épaissez forêts de pins.—Et ses donjons noircis s'élevaient, mélancoliques et sombres, comme pour défendre cette antique résidence.

Du reste, l'intérieur de la maison répondait en tout à ses dehors gothiques, le goût de ses maîtres se trouvant trop correct pour tenter de porter aucune atteinte au touchant caractère de ce lieu dont tout attestait l'antiquité.

Graham donc, malgré sa morne apparence, était un délicieux séjour.—Et jamais, les usages anciens et modernes ne semblaient si heureusement mêlés que sous ses yeux dans l'antique bibliothèque aux sombres panneaux de noyer, aux riches étagères de chêne sculpté, aux peintures brunes et flétries par le temps, aux longues et étroites fenêtres.

Je fus un jour invité à un grand bal à Graham. C'était, je m'en souviendrai toujours, le 31 décembre. Et, comme il est d'usage en Écosse de fêter la solennité du jour de l'an par quelque plaisanterie piquante et originale, on n'y manqua pas en cette occasion.

—Monsieur Everard, me dit M. Graham, après le départ de vos convives, vous vous êtes rencontré ce soir avec une charmante jeune fille, miss Gordon.

—Oui, répondis-je avec emphase, il est vrai que c'est une douce et belle créature; mais je trouve à ses manières une certaine gaucherie que je ne puis concevoir, et qui, franchement, ne me plait pas tout à fait. Je ne sais si je suis bien fondé, mais je crois que des yeux aussi sombres que les siens prêtent généralement au maintien une expression peu gracieuse.—Miss Gordon paraît être d'une nature mélancolique, et...

—Bagatelle! interrompit M. Graham; mais vous, monsieur Everard, qui, sans nul doute, partagez le scepticisme de vos compatriotes à l'égard de nos superstitions écossaises, vous n'ajoutez rien, je le crains, que peu de crédit à mes paroles, si je vous assurons que Jeanne Gordon est une de ces mystérieuses et singulières créatures douées du privilège de lire dans l'avenir.

—Vraiment! m'écriai-je en regardant mon interlocuteur avec incrédulité.

—Cette faculté, continua-t-elle, est chez elle d'une sorte toute différente de celles que la science nous aient fait connaître jusqu'ici, et elle influe à tel point sur sa vie, que je crains bien qu'un jour elle la conduise au tombeau.—Un soir, tandis qu'elle conversait avec une jeune fille de son âge, elle fondit tout à coup en larmes, et ne voulut en dire la cause qu'à sa mère.—Elle avait vu, dit-elle, les yeux de Mlle de Montgomery fermés par ce fatal bandeau noir de ses visions qu'il n'était donné qu'à elle de distinguer, et que ses observations muettes et répétées lui avaient signalé comme un signe mortel pour la personne dont il voilait le front. Cette confiance singulière fut soigneusement cachée à la malheureuse Éléonore; pourtant un fatal accident termina sa vie peu de temps après.

—Je pourrais vous citer ainsi mille exemples divers de la justesse de mes fustes prévisions.

—Mais, depuis que le bruit s'en est peu à peu répandu, la pauvre enfant se voit devenue le terror de ses amis; exclues de toutes les assemblées, et poursuivie de toutes parts d'une appréhension telle que sa santé même s'en est considérablement altérée; voilà qui doit vous expliquer son humeur chagrine et sa douloureuse contenance.

Je témoignai de ma surprise à M. Graham, et de l'espérer que je conservais d'assister un jour à quelque-une de ces épreuves, puis je pris congé de mes hôtes pour me retirer dans la chambre de repos qu'ils m'avaient offerte.

Je ne sais si mes esprits frappés enfantèrent d'eux-mêmes une si funeste image, ou si la vision prophétique qui j'oublia mon sommeil lut en effet un avertissement que m'offrit le destin à peine avais-je fermé les yeux, fatigué que j'étais de la danse, et surtout de la valse où je m'étais prodigué, que vingt fantômes m'assaillirent. Au niveau d'un prisme imaginaire, ma faible vision évoqua les êtres, les scènes, les images que je venais de quitter. Puis, derrière ce groupe idéal, apparaissait distinctement le doux visage de Jeanne avec sa beauté mystique, son regard morne et voilé. A mon oreille, résonnait le murmure des sons timides qui tombaient de ses lèvres; puis, une voix mystérieuse, cadencée comme la chute mesurée d'un ruisseau, redit mot pour mot le merveilleux récit que m'avait fait mon hôte. Enfin apparaissait à mon chevet l'antique et vénérable figure de ma mère qui, triste aussi, me disait ces paroles mémorables, qui n'ont de sens que pour moi : Edouard! Edouard! pourquoi donc valser?

—Nulle expression ne saurait rendre les horribles songes qui agitérent, dans cette nuit affreuse, mon imagination ébranlée.—Pourtant enfin, une scène plus gaie d'abord reposa mes esprits torturés.—Il me sembla assister à une de ces brillantes soirées dont j'étais le convive habitué.—Un essaim de beautés exquises m'entouraient. De tous ces frais visages, un seul m'était inconnu; mais il ressemblait aux gracieux contours de Jeanne, car la mémoire de cette infortunée jeune fille me poursuivait sans cesse; et il semblait qu'une invincible attraction nous rassemblât toujours. Je me sentais appelé à suivre son doux fantôme partout.

Bientôt l'orchestre donna le signal d'une fièvre mélodie; et soudain, à cette harmonie lugubre, je m'élançai à la valse avec une jeune fille d'une taille svelte gracieuse et frêle. Derrière nous, Jeanne valsait aussi... avec ma mère.—Puis, quand la mélodie eut déterminé plus de vivacité dans le mouvement, je retournai vers elle... Mais leurs pieds ne foulaient plus la terre; elles voltigeaient comme si des ailes d'anges avaient été ajoutées à leur grave allure. Alors, soudain, Jeanne poussa un cri aigu, et ma mère gémit en soupirant ces paroles : Edouard! Edouard! ô pourquoi donc valser.

Au même instant, ma belle danseuse chancela.—Son doux visage se couvrit d'une pâleur mortelle; ses yeux se fermèrent, et elle glissa inanimée dans mes bras... Je ne tenais plus qu'un squelette livide.

Je restai quelques jours à Graham.—Et je partis pour suivre mon régime à Cheltenham.

C'est là que je rencontrai celle qui devait à jamais fixer mes vœux et mon choix.

Isabelle de Saint-Cyril était plus que belle, elle possédait de plus à mes yeux un intérêt mystérieux dont mon cœur seul avait le secret.

Si je n'eusse été certain que miss Saint-Cyril s'était arrêtée à Cheltenham pour y puiser la santé à ses sources salutaires, j'aurais pu bien augurer de ses forces, d'après le feu qui trahissait son regard, d'après la pureté, la transparence de

son teint, la fraîcheur de son sourire que relevaient d'ailleurs le plus charmant esprit, et la plus piquante conversation.

Depuis longtemps déjà, je gardais l'espérance de pouvoir un jour la nommer mon épouse, quand un soir, soir fatal qui décida de toute mon existence, invité comme elle à un bal brillant, je crus apercevoir près de moi les traits bien connus de Jeanne Gordon.—A cette vue, je frissonnai d'horreur, malgré moi.—Et je ne pus résister à lui dérober le tressaillement involontaire qui saisit tout mon être à son aspect.—Elle me comprit... la pauvre enfant.—Et son œil languissant et morne s'arrêta sur moi, avec cette expression pénétrante qui semble vouloir sonder les plus secrets replis de l'âme. Alors, je me hâtai de me soustraire à cette anguleux regard.—Je me dirigeai vers Isabelle et vers ma mère que je désaisais présenter à une étrangère; et je m'éloignai de Jeanne dont je redoutais instinctivement l'approche. Je me souvins en effet de l'impression de souffrance résignée que portait son front pâle et toujours beau.—Une girlande de roses rouges traversait les tresses d'ébène de ses cheveux; et l'éclat de cette parure rajoutait un contraste de plus à côté de la douloureuse et sinistre expression de son regard.

Néanmoins la politesse me faisait une loi d'aller prendre quelques nouvelles sur sa santé.—Je m'approchai d'elle, et lui témoignai la surprise que je ressentais de la rencontrer encore à Cheltenham. Elle feignit de me répondre, et murmura quelques mots que je pus à peine comprendre.—Je la quittai bientôt pour rejoindre celle qui m'occupait seuls... O ciel! Dirai-je l'horreur qui paraisait sous mes yeux quand je vis Jeanne suivant ma bien-aimée de ce regard attristé et terrible, de ce regard fatal qui semblait tuer.—Oui, c'était bien mon amie qu'il cherchait... C'était bien elle qu'il distinguait dans cette foule brillante et parée.—Parmi ces groupes mouvants qui tourbillonnaient, souriants et légers.—Oh! oui, c'était bien elle qu'il désignait à la mort... De plus en plus l'émotion de Jeanne croissait; ses lèvres frémissantes laissaient échapper de plaintifs gémissements entrecoupés. Ses traits, agités convulsivement, étaient empreints d'une douleur fiévreuse... Oh! je lui souvenais au cœur une cruelle jalousie, et cette impie crainte, en traversant ma pensée, empisonna la pitié qui s'était élevée dans mon cœur en faveur de cette infortunée créature.

Je retrouvai la mon étrange vision, telle que me l'avaient créée mes songes.

Au premier signal, j'entraînai Isabelle à la danse, malgré la résistance qu'elle m'opposait à demi.—C'était, je m'en souviens, une valse folle, échevelée.—Nous suivîmes le torrent, et glissâmes parmi les tourbillonnements rapides qui sillonnaient le parquet. Hélas! je comptais trop sur les forces de ma douce Isabelle...

A cet instant, la voix de ma mère arriva à mes oreilles.

—Edouard! Edouard! cria-t-elle d'un ton de tendre reproche. Et en même temps la faible étreinte d'une main de femme parut vouloir secourir ses supplications et celles que m'adressait mon humble compagne.

C'était Jeanne...

Je continuai d'entraîner Isabelle sans me rendre à ces sages avertissements, sans pressentir...

—Allez donc, puisque vous le voulez! murmura faiblement la triste Jeanne; je ne tenterai pas long-temps de vous retenir.

Et nulle pression n'arrêtait plus mon bras.

Je continuai ma folle course, mais je m'arrêtai bientôt comme mon rêve; je vis tout à coup ma belle danseuse pâle et chanceler. Alarmé soudain, je la ramai à moi sur un sofa. Là, ses yeux fixes et ternes se levèrent à la lumière; son teint se flétrit du rouge de la mort. Puis son cou d'albatre se renversa comme s'il se brisait; son front s'appuya sur moi, et les anneaux de sa chevelure, se déroulant sur ses blanches épaules, l'enveloppèrent soudain comme d'un premier linceul.

On usa vainement de toutes les ressources humaines; rien ne put la rappeler à la vie. Les baisers dont je couvrais ses joues glacées; les larmes brûlantes dont sa mère chérie inonda son pâle visage... tout fut impuissant... Elle était morte! tout était fini!

Oui... ma fiancée... mon épouse... toute une vie d'amour et de bonheur!... j'avais tout perdu en un instant.

Je n'ai jamais valsé depuis.

Mademoiselle JOSEPHINE ANORY.

Poesie Canadienne.

LUE A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

UN BOUTON DE ROSE.

A Madile.

J'aime la rose, pourpre ou blanche,
La fraîche rose du matin;
Je l'aspire, quand elle épanche
Sur la brise son doux parfum.

Ses étamines d'or au fond de son calice,
Son calice tout plein de suaves odeurs,
Sa feuille où le zéphire en murmurant se glisse.
Le pourpre parfumé de sa corolle en pleurs,
Et sa tige élégante où l'épine gardienne,
Dans la mousse soyeuse abrite le bouton;
Ce bouquet si charmant, cette fleur est la mienne;
J'en tresse une couronne et j'en orne ton front!

C'était, je m'en souviens, au lever de l'aurore,
Sous une rose humide un bouton prêt à éclore,
Se balançant coquettement
A l'ombre de sa seur aimée.
Les douces caresses du vent
Ouvraient sa coquille inclinée;
Et la voluptueuse fleur,
La bouche à demi close encore,
Buvait les perles de l'aurore
Et jetait une molle odeur.
Sa tige s'inclinait, moussieuse,
A la brise capricieuse
Et présentait à l'orient
Son calice encor sommeillant,
Où plus d'une larve trablante
Refletait l'aurore naissante.
Puis j'aspirais le doux parfum
Du gentil bouton du matin.

Toi, que mon bon génie a mise sur ma route,
Toi, l'objet de ces vœux, type de grâce! écoute :
Quoque novice encor à manier le pinceau,
Ma main, pour te l'offrir, a tracé ce tableau.
Celle rose en bouton, dis, la trouves-tu belle?
Aimerais-tu la voir, la toucher, l'aspirer;
La voir là, près de toi, mais la voir naturelle
Avec tous son parfum pour t'en rassasier?

Voici comment, crois-moi, de grâce!
Dieu sait que je ne flatte pas :
Ose confier à ta glace.
Le spectacle de tes appas.

Vois ta bouche, ou plutôt, vois mon bouton de rose;
Tule reconnaîtras; ta lèvre à demi close,
Ta lèvre si mignonne avec son doux corail
Et l'humide parfum de ses perles d'émail.

Oui, c'est-là mon bouton... mais non, c'est autre
[chose];

C'est une fleur unique et qui n'a pas de nom,
Hormis que j'appelle une *bouche en bouton*.
O que ta bouche est belle, et puis comme elle est pure
Son gracieux contour échappe à la peinture.

Un ange a dû te la donner
En échange pour un baiser!
Mais dis, toi, la plus belle entre la créature,
Garderas-tu tout le parfum!
Du gentil bouton du matin?

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

NOUVELLES FAITS, DOCUMENTS ET VARIÉTÉS POLITIQUES.

Voici comment le *Courrier français* peint la physionomie de la chambre à la séance d'ouverture :
« C'est avec le plus vif sentiment de tristesse que nous avons assisté aujourd'hui à la séance d'ouverture de la nouvelle session. Cette séance est sans doute la dernière qu'il soit réservé d'accomplir à la chambre actuelle. Or, depuis un an, la chambre s'est vue se vouer entre la vie et la mort, elle a été si souvent menacée d'une dissolution : l'opinion publique dans les départements lui a si bien prouvé, durant les vacances, qu'elle n'attendait absolument rien d'elle pour la dignité du pays ni pour son bien-être, que cette pauvre chambre fatiguée, sans ressort, sans haleine, semblait n'en pas croire ses yeux ni ses oreilles quand M. le garde des sceaux lui a signifié qu'elle avait encore toute une année à vivre. Les députés étaient vides effrayants, si, par une attention délicate, M. le questeur n'avait cédé les banquettes supérieures à un grand nombre de jeunes dames et mariages par là aux spectateurs novices une fort agréable surprise.

En se plaçant immédiatement au-dessous des plus anciens membres de la chambre des pairs on eût eût de faire ressortir par le contraste cette partie de la mise en scène parlementaire. Au reste, depuis la dernière session, tout semblait avoir vieilli d'un demi-siècle, ambassadeurs, conseillers d'état, officiers généraux, députés influents, chefs de parti, ministres. Vainement, entre M. Cunin-Gréville et M. Lacave-Laplagne, qui déclaraient ne peuvent s'habituer à se voir chamarrés d'or sur toutes les coutures, vainement, disons-nous, M. de Salvaudy, tout fier de sa victoire sur M. Cousin et les autres oligarchiques du conseil royal de l'instruction publique, était-il d'un air rayonnant son splendide costume et son grand corbeau d'une pourpre éblouissant. L'entrée du beau ministre a naturellement produit son petit coup de théâtre, et puis, tout a été dit : le public n'a plus eu de regards que pour le vieux maréchal Soult, tristement assis à côté de M. Guizot, à qui, sans doute, il ne pardonnera point facilement de l'avoir contrainit d'assister encore à pareille fête.

À l'entrée de la reine et de la famille royale, quelques *rivals* se sont fait entendre sur les bancs de la chambre; la même démonstration a eu lieu quand le roi, entouré de ses fils et quelques maréchaux de France, a franchi les degrés de l'estrade. Au demeurant, on voyait bien que cette pauvre chambre, qui va mourir, demeure à peu près indifférente aux choses de ce monde, et ceux qui ont assisté aux précédentes séances royales ont pu remarquer combien a baissé le zèle des plus déterminés coryphées du centre, de ceux-là mêmes qui antecédés s'étaient fait une sorte de célébrité par l'intonation félatine de leurs acclamations.

ALGERIE.

« L'état de nos affaires ne s'est guère amélioré. L'insurrection dure toujours; la province d'Oran est agitée des mêmes troubles; les communications rompues depuis longtemps entre Oran et Tlemcen ne sont pas rétablies; les émigrations continuent; les tribus chatées n'offrent que des soumissions incertaines; des colonnes mobiles sont obligées de se porter sans cesse d'un point à un autre pour empêcher de nouveaux soulèvements.

Les shérifs d'Ab-el-Kader redoublent d'audace. Bou-Maza s'est approché d'Orléansville avec des forces considérables pour menacer la ville et attaquer les alliés retenus par la puissance de nos armées. La garnison s'y est repoussée avec vigueur. Toutes les tribus du cercle de Tenez sont en pleine révolte, et s'il que nous trouper approche elles se sauront, font le vide devant nous et obéissent avec ensemble à la consigne de Bou-Maza. Celui-ci leur dit en effet : « Fuyez, ne vous défendez pas, et lorsque vous êtes forcés, donnez des chevaux de soumission et attendez les événements. » C'est ainsi que s'exprime le colonel Saint-Arnaud dans une lettre au général de Bar.

D'un autre côté, Abd-el-Kader, que l'on croyait dans l'Ouest, paraît avoir passé entre nos colonnes et s'avancer vers le Sud; il entraîne avec lui toutes les tribus auxquelles il s'adresse, et les efforts de nos généraux ont été jusqu'à présent impuissants pour rejoindre ce redoutable bohémien, si bien servi par le faucon qu'il a su réveiller.

Tel est le résumé succinct des dernières nouvelles : dégagées des beaux faits de guerre de notre armée, elles ne présentent pas une perspective brillante. Une grande partie de la population nous fuit; une partie correspondante de la conquête nous échappe. Il faut tout simplement recommencer. Encore si l'on avait su depuis dix ans établir de l'Europe en Afrique un grand courant d'émigration, au lieu de nous plaindre du vide que laissent les tribus, nous pourrions nous en réjouir. Mais rien n'a été fait sous ce déplorable régime, rien que perpétuer en Algérie cette situation incertaine et ruinée. Il semble qu'on ait voulu entretenir là bas une plaie toujours saignante, et qu'

on se soit proposé de conduire notre pays au dégoût de sa conquête.

De temps en temps on nous envoie de pompeux bulletins; on endort notre vigilance par des flatteries à notre orgueil; puis l'administration est livrée à tous les hasards, la colonisation est négligée, on prend pour de la sécurité la fatigue d'un ennemi qui relâche ses forces, et un beau jour l'insurrection nous réveille en sursaut, et il n'y a plus de place dans les esprits que pour la guerre, et l'on s'aperçoit enfin qu'on avait pris aucun moyen de la prévenir, aucun moyen de l'éteindre promptement.

Nous ne savons point si cette dernière leçon nous servira; mais l'on peut assurer que toute expérience est inutile tant qu'on laisse la direction des affaires à des ministres dont l'incapacité ou les mauvais vouloir est démontré, tant qu'on abandonne l'avenir de l'Algérie à l'incalculable imprévoyance et à l'obstination systématique du maréchal Bugeaud.

Nous avons publié aujourd'hui son rapport sans commentaires; nous examinerons avec plus de détail un autre jour ses opérations, qui semblent une suite d'expéditions sans attache ni à un plan ni à une pensée intelligente. Il est grand temps que la chambre avertisse; car prolonger l'état présent des choses, ce serait vouloir aggraver encore les sacrifices et augmenter tous les périls.—National.

—On lit dans le *Constitutionnel* :
« Dans quel temps vivons-nous !
Plusieurs journaux, et entr'autres le *Constitutionnel*, ont été priés, il y a peu de jours, de publier le fait suivant :
« On annonce le mariage de Mlle la comtesse Samoiloff avec M. Antonin Perry, docteur en médecine, âgé de trente ans, et qui appartient à une honorable famille de Bordeaux.»

Mme la comtesse de Samoiloff, née Pahlen, est d'une des grandes familles de Russie, et possède une immense fortune.

Des affaires personnelles nous appelèrent le mercredi 26 à la mairie du 1er arrondissement. Il y avait grand bruit dans la cour et dans la salle des mariages. Mme la comtesse Samoiloff et M. le docteur Antonin Perry venaient se marier devant M. le maire. Mais quel ne fut pas l'étonnement général ! Avec tous les égards dus aux deux époux, ce fonctionnaire municipal fut forcé de leur avouer que, depuis la publicité donnée à leur union prochaine, il avait été assés de dénonciations de tous genres et de calomnies anonymes dirigées contre M. Perry; bientôt arrivèrent M. le préfet de police et M. le procureur du roi, dont on avait aussi éveillé la surveillance en assurant que M. Perry était marié. Ces autorités réunies se contentèrent, comme on le pense bien, de prier le futur époux, ainsi averti, de renverser toutes ces dépositions calomnieuses. Seulement il fallut surseoir au mariage.

La vérité ne tarda pas à percer; elle éclata dans tout son jour. M. A. Perry est honorable de père en fils. La calomnie a pu l'atteindre dans l'ombre, mais elle ne saurait résister aux témoignages les plus positifs et les plus flatteurs. Son père, ancien proviseur du collège de Saint-Pierre de la Martinique, tient à l'une des familles les plus respectables de Bordeaux, et les fils n'ont ni marié ni père comme le prétendaient les lettres anonymes. Aujourd'hui M. A. Perry est bien et dûment marié à Mlle de Pahlen; le mariage, qui n'avait pu se faire le mercredi 26, a eu lieu le jeudi 27; nous étions là : la cérémonie n'a plus été troublée ni retardée; M. Marbeau, le digne père des crèches, a fait aux jeunes époux une allocation qui s'est presque élevée à l'importance d'un discours politique; en voici le texte :

« Madame, vous êtes Française maintenant... vous aimez la patrie nouvelle qui vous adopte; vous l'aimez de plus en plus, quoique vous chérissez toujours la terre natale.

« Vous, monsieur, vous ferez tous vos efforts pour que Madame ne se repente jamais d'être Française... Votre honneur y est intéressé comme votre bonheur.

« Tous les peuples sont frères. Les unions individuelles resserrent l'union générale de la grande famille d'Adam, et multiplient les rapports internationaux, concourent au progrès de la civilisation. La France et la Russie doivent s'aimer, s'estimer, se respecter; ainsi le veut leur bonheur.

« Nous devons implorer votre bienfaisance, Madame et Monsieur, en faveur des cinq mille indigènes du 1er arrondissement. Que ce jour soit pour eux aussi un jour de bonheur; et notre reconnaissance, et les bénédictions du pauvre, attireront sur votre hymen toutes les bénédictions du ciel ! »

ITALIE.

Rome, 17 décembre.—Dans la visite d'adieu que le czar Nicolas a faite aujourd'hui au pape, S. S. a remis à l'empereur tous les actes et documents qu'elle a reçus depuis plusieurs années, relativement aux persécutions et aux vexations dont les catholiques russes ont été l'objet. L'empereur a, dit-on, promis d'ordonner une enquête sévère et de faire droit à toutes les réclamations. Quoi qu'il en soit, le czar a pu acquiescer la connaissance de certains faits et actes qu'il avait ignorés jusqu'à ce jour, et que l'on attribuera sans doute au zèle exagéré d'agens subalternes. Le saint-père et le czar semblaient très satisfaits, et nous ne pensons pas que le voyage de l'empereur n'ait eu qu'un but d'agrément. L'empereur part cette nuit pour Florence.

Un fait qui a scandalisé toutes les honnêtes gens, c'est que plus de 200 demandes d'aumônes ont été adressées à S. M. l'empereur. La police avait voulu s'opposer à une pareille inconvenance; mais le czar lui-même a désiré recevoir les demandes.

Le bruit court que plusieurs Polonais ont été renvoyés d'ici avant ou après l'arrivée de l'empereur. On ajoute que, l'empereur se trouvant à la promenade, une dame polonaise s'est jetée à ses pieds, et l'a supplié de vouloir bien rappeler de la Sibérie son fils exilé. L'empereur, a dit-on, exaucé sa prière.

—On vient de louer ici pour l'impératrice de Russie l'hôtel Meloni. S. M. passera à Rome les mois de février et de mars. (G. d'Augsb.)

— Voici l'extrait d'une correspondance de Paris, publiée par le *Heroldo*.
« Le mariage du duc de Montpensier avec l'infante Louisa-Fernanda, est subordonné au mariage de S. M. Notre cabinet suit, en ce moment, d'actives négociations sur ces deux illustres mariages. L'arrivée à Paris du prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, candidat présenté par l'Angleterre et le voyage de ce prince à Londres, où se trouve maintenant la princesse Clémentine, fille de Louis-Philippe, sont des faits non étrangers à la combinaison appuyée par le cabinet anglais. La princesse Clémentine est l'amie intime et chérie de la reine Victoria.»

— On écrit de Posen au journal allemand de Francfort, que la conspiration récemment découverte était dirigée contre le néo-catholicisme. On assure que le comte de B... a déclaré qu'il se rendrait, avec tout son monde, à Schneidemühl, s'emparerait de l'arsenal de la landwehr, et marcherait contre les néo-catholiques. Quoi qu'il en soit les néo-catholiques sont en proie à de vives inquiétudes.

— Nous avons donné la triste nouvelle de l'accident arrivé dernièrement au Grand-Saint-Bernard, et qui a coûté la vie à un religieux et à trois domestiques de l'hospice. Ces derniers étaient des Valaisans, et le religieux qui a péri avec eux est M. le chanoine Cart, de Sallanches, en Faucigny. C'est par une énorme avalanche partie du Mont-Mort, à l'est de l'hospice, qu'ils ont été tous quatre ensevelis.

Cette année, presque tous les domestiques de la maison étaient nouveaux. Il s'agissait de tracer et jalonner la route le long de la Combe, du côté du Valais; M. le chanoine Cart, qui était courageux, robuste, et l'un des plus intrépides pour braver les orages et secourir les voyageurs, était allé diriger l'opération; on savait dès la veille qu'il devait arriver des voyageurs ce jour-là; il est donc mort avec ses trois compagnons dans le saint exercice de l'hospitalité et de la charité fraternelle.

— Une lettre particulière de Jérusalem en date du 10 octobre, nous donne des détails sur la situation de ce pays. Les récoltes y sont presque nulles et en y craint une famine complète; le pays est livré au brigandage des Arabes, et c'est avec beaucoup de peine que notre consul, M. Héloïse-Joelle, a pu parvenir à se rendre à son poste. Un architecte anglais, M. Stockton, envoyé par le comité de la société protestante de Londres, était arrivé depuis peu à Jérusalem et s'occupait, de concert avec l'évêque grec, M. Alexander, de dresser les plans de la nouvelle église protestante qui va s'élever dans la ville. Les habitants voyaient avec la plus grande indifférence ces préparatifs dont ils ne compréhendaient ni le but ni la portée tant et peu considérable le nombre des protestants établis à Jérusalem. Mais M. Alexander se décourageait pas; il espérait faire des prosélytes parmi les indigènes, en usant des moyens qu'emploient les missionnaires dans l'Océanie, sans songer à la différence qui existe entre les races musulmanes et les sauvages de cette partie du monde.

— Le temple israélite d'Avignon a été détruit par un incendie le 24 novembre. On évalue la perte matérielle au moins à 55,000 f., savoir : 34,000 f. pour le bâtiment et les boiseries, et 21,000 f. pour les rideaux du tabernacle, en soie, or et argent; le tabernacle, l'autel, les chandeliers ou lustres, les livres, garnis en soie, or et argent, et dont plusieurs étaient très anciens. La collection du *Sépher-Thora* (livre de la Loi) était composée de quarante-deux rouleaux de parchemin; c'était l'une des plus riches du monde.

Chacun de ces livres renferme le Pentateuque écrit à la main. Ce n'est qu'à Jérusalem que les rabbins s'occupent de ce travail. Il y passent des années entières, car la moindre faute, la moindre rature, la moindre imperfection ou inégalité dans les lettres suffisent pour le faire recommencer. Toutes les lettres sont comptées; il y en a deux millions.

— Une singulière méprise diplomatique et matrimoniale a eu lieu cette semaine. Un chargé d'affaires d'un pays étranger avait accepté une mission de l'infant don François de Paule. L'infant avait été pris pendant son séjour à Paris d'une grande passion, et le chargé d'affaires est venu au nom du prince amoureux demander la main d'une de ces grandes dames étrangères, qui mènent à Paris un train brillant.

La grande dame fut flattée de cet hommage princier, mais, par malheur, elle est mariée. On ne s'explique plus la démarche de don François de Paule; des courriers s'échangent entre la France et l'Espagne, et, tous renseignements pris, on reconnait que l'infant don François s'est mépris, qu'il est amoureux de la dame de compagnie de la noble étrangère, et que ses propositions de mariage s'adressent au nom de l'une et à la figure de l'autre. La méprise constatée, on croit que les négociations en resteront là.

— On écrit de Rome, 19 novembre :
« Mlle Fanny Elssler, qui a été engagée au théâtre Argentin, de notre capitale, pour douze représentations, moyennant la somme de 5,600 écus romains, (environ 31,000 fr.), en a déjà donné cinq; et continue à attirer la foule, quoique les prix des places à ces représentations aient été élevés au triple de ce qu'ils sont ordinairement.

Le public témoigne son enthousiasme à la célèbre artiste de toutes les manières, y compris celle qui est toute particulière à l'Italie, et qui consiste à lâcher dans la salle un grand nombre de pigeons blancs.»

— M. le duc de Nemours vient de se créer un magnifique équipage de vénerie. Il se compose de 150 chiens et de valets en grand nombre. La résidence de la meute est Fontainebleau.

— On lit dans plusieurs journaux qu'un officier de la marine royal vient de proposer de substituer l'esprit de vin au charbon pour le chauffage des bâtiments à vapeur. Le ministre de la marine a donné des ordres pour que le nouveau procédé soit soumis à des essais dans nos ports. Si les expériences qui auront lieu obtiennent un résultat satisfaisant, une grande révolution s'opérerait dans notre navigation à vapeur. Les avantages que présentent l'emploi de l'alcool sur l'emploi de la houille sont incalculables. En substituant à une matière de grand encombrement un liquide d'une forte puissance calorifique, des paquets pourraient aisément entreprendre des voyages de plus long cours, sans être obligés de faire des détours immenses pour s'approvisionner de combustibles. Les vides remplis aujourd'hui par le charbon seraient occupés

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 6 FEVRIER, 1846.

Histoire de la Semaine.

Il faut qu'il y ait une disette de nouvelles bien grande, pour qu'on fasse autant de bruit à propos d'une petite lettre, écrite par l'Adjoint-Général de la Milice, et publiée dans le Pilot sans sa permission. Toujours est-il que la publication de cette lettre a fait répandre plus d'encre sur le papier que mainte question d'état; ce qui n'est pas un miracle, et ce qui intrigue tant la presse anglaise, c'est la manière dont l'éditeur du Pilot est venu en possession de la lettre.

En vain ont-ils fait écrire des lettres par Pierre et Jacques, en vain ont-ils bâti des colonnes à perte de vue, en provoquant le journal de donner l'auteur de la fraude, comme ils appellent ça; tout a été inutile, et à la fin, ils en sont pour les frais d'impression.

Nous l'avons déjà dit, cette lettre par sa teneur, par son style, la forme et le fond, est évidemment un document officiel, destiné au moment même de sa rédaction, à la publication. Le Pilot a bien fait de publier ce document et de faire connaître au peuple de ce pays, que lord Cathcart ne veut prendre aucune responsabilité au sujet de la milice, sans avoir auparavant pris l'avis du parlement.

Savez-vous que la présence du Pilot sur la scène politique est une bonne fortune pour la presse anglaise de Montréal. Il lui arrive de temps à autre de se trouver dans un grand embarras, à la pensée d'une absence complète de faits politiques, ou d'autos à enregistrer; alors au lieu de se lamenter et de la disette des temps, elle se jette à corps perdu sur le Pilot, et il lui suit d'un mot, d'une lettre, pour enfoncer son cheval de bataille et se lancer dans l'arena.

Le Pilot, lui, est comme un gladiateur romain, toujours en train de lutter et prêt au combat. Plus d'un de ses adversaires s'est souvent de ses coups, et ne regrette d'avoir compté pour son compte.

Tous les sujets ont épuisés pour ce quart d'heure, la politique, qu'on la laisse dans l'ornière où elle est enfoncée depuis longtemps, en attendant la réunion des chambres. L'époque est encore si éloignée, que les gens commencent seulement aujourd'hui à se rappeler qu'il y a une Chambre d'Assemblée, une représentation, comme un Exécutif et des gens en place, et que chaque année, le peuple a la liberté, si se conduit bien, de dire un mot sur les affaires, qui lui sont propres, et de voter les fonds nécessaires pour rétribuer largement tous ces gens inutiles, qui s'occupent de ses affaires, quand ils ont du temps de reste.

On dit que les députés, surtout ceux de l'opposition aiguisent leur épée de combat, pour porter de suite, dès les premiers jours de la session, une fameuse botte au ministère actuel, une botte dont il se souviendra longtemps. Mais on dit en même temps que quelques-uns de nos honorables veulent faire une vigoureuse défense, et qu'ils se livrent pour cela, non pas à l'escrime, à la gymnastique, au tir au pistolet; mais à des études approfondies de la constitution anglaise. On peut s'attendre à des cours de droits politique et de morale publique d'un haut intérêt pour tous les sujets de S. M.

Le secrétaire civil, le capitaine Higginson partira-t-il ou ne partira-t-il pas? Voilà la question que font quelques journaux. On parle du colonel Cathcart, celui qui commandait les dragons stationnés à Chambly il y a quelques années, comme son successeur.

Espérons que cette nouvelle se confirmera, car le colonel Cathcart est un homme, qui dans le court séjour qu'il a fait au pays a su se concilier l'estime et le respect de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître. Son nom a acquis de la popularité dans une grande partie de la province et sa position auprès de son frère le gouverneur actuel, rencontrerait l'approbation générale des canadiens.

Les débats parlementaires dans la prochaine session, vont perdre quelque chose de piquant de leur intérêt, d'amusant, par l'absence de l'ancien membre actuel de Huron, (de Dr. Danlop) qui réside son siège, en faveur de l'honorable M. Cayley, l'inspecteur-général des comptes.

Le Dr. Danlop est celui que l'on a surnommé le "Tiger" qui savait au milieu des orages d'une discussion, se lever et par une sortie tout à fait drolatique, calmer les susceptibilités, ramener le sonnet sur les fronts assemblés, et aussi faire un bon discours. Ce qui plaisait surtout chez lui, c'est qu'un besoin il pouvait faire taire ce petit membre pour Carleton, qui se nomme "Jimmy Johnson."

M. Johnson qui avait le talent d'être toujours assommé, était insupportable quand le "Tiger" n'était pas à son siège, alors il était toujours sur ses pieds, parlant à tout et à travers, interrompant tout le monde, et étant à une telle, à propos de bûches; "à l'ordre, à l'ordre," joignez à ces qualités aimables un ut de poitrine bien prononcé; et vous pouvez croire si on aimait à voir arriver le Dr. Danlop à sa place en chambre.

Le savant docteur échange les honneurs de la députation contre les profits réels, d'une place de commissaire, sur le canal de Lachine. A part ces on-dit, il n'y a rien dans le monde politique. L'affaire des maisons de jeu est déjà vieille; à peine si on peut ajouter aux informations déjà acquises, quelques détails donnés par le Herald de New-York.

L'arrestation de Ready a eu lieu en cette ville, ainsi que celle du nommé Hanfield, qui tient une maison de jeu à Montréal. On a trouvé sur la personne de Ready et dans ses malles 80 billets de \$50 formant \$4000. Il avoua sa faute en présence des magistrats. Hanfield tient une maison de jeu à Montréal et une à Québec. C'est dans celle de Montréal que Ready dit avoir perdu en deux nuits £15000! et que Hanfield le maître de la maison lui conseilla de voler la banque et de s'enfuir.

On trouva sur la personne de Hanfield la somme de \$300 en billet de la banque de l'Amérique du Nord. M. Thomas Pulton, inspecteur de la banque de l'Amérique du Nord, identifia Ready comme ayant été le compteur de cette banque et fit sa déposition. Il dit que Ready a dû prendre au moins \$20,000. Ready dit avoir juré à Montréal \$15,000, et qu'il a pris avant de partir \$5000.

Un individu des environs de Park vient d'être arrêté, qui avait déjà gagné \$5000 à Ready et à Hanfield. Personne plus que nous regrette tout ce scandale, ces vices mis à nu, ces crimes dans notre ville, mais nous devons nous consoler, en pensant

que la publicité donnée à ces événements mettra les gens sur leurs gardes et aura l'effet de persuader à nos autorités, qu'il est temps de purger les villes de Montréal et de Québec de tous ces misérables jours qui ne vivent que de la ruine des autres.

La question de l'Orégon est de nouveau revenue dans le congrès siégeant à Washington. La discussion soulevée dans les deux chambres est à peu près du même nature que la première. Faut-il ou non donner notice de cesser l'occupation conjointe.

La balance des pouvoirs a aussi été l'objet d'une attention particulière des membres du congrès, M. le général Cass traite un peu sèchement l'intervention Européenne dans son dernier discours.

Mais quelle est cette balance de pouvoirs qui doit franchir l'Atlantique, et venir s'installer dans le Nouveau-Monde? C'est l'occupation d'un pouvoir qui a inondé l'Europe de sang, et qui a tenté d'écouler les premiers germes de la liberté sur toute terre où ils ont surgi; qui a effaré la Pologne de la carte des nations; qui a donné à la Prusse la moitié de la Saxe, en dépit des prières de ses habitants; qui a été tenté à Venise et Gènes; qui avait attaché la Belgique à la Hollande par des liens qui furent la source de révolutions brisées; qui arracha la Norvège au Danemark pour la donner à la Suède; qui a envoyé une armée française en Espagne et une armée autrichienne en Italie, pour étouffer dans l'un et l'autre pays, l'esprit de liberté—c'est une assumption de pouvoir qui permet à cinq grandes nations de l'Europe—elles sont cinq maintenant—de gouverner, dans le monde, tous ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas résister à leur cupidité et à leur ambition?

ASSEMBLEE DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE MONTREAL.

C'est une noble et divine mission que celle de l'enseignement; la plus grande et la plus importante, qui soit donnée à l'homme sur la terre, celle de conduire ses frères à leur entrée dans la vie, à travers les ténébreux et sombres passages de l'ignorance jusqu'à un domaine éclairé de l'éducation et de l'intelligence.

Il est temps que ceux qui en sont chargés dans ce pays, si humble et si modeste que soit leur position aujourd'hui; en commencent le labeur et travaillent chaque jour à se rendre de plus en plus dignes de la belle œuvre qui leur est confiée.

Mais aussi d'un autre côté, le peuple doit savoir, que ceux qui se dévouent à une tâche aussi noble et si difficile qu'elle est grande, ont droit à des égards, à des considérations égales à leurs travaux. Les municipalités, commissions et autres, doivent savoir, que sans une rémunération suffisante, il sera impossible de se procurer des instituteurs capables d'instruire la jeunesse.

A une assemblée de l'Association des Instituteurs du district de Montréal, tenue en la salle de l'Institut Canadien, samedi le 24 janvier 1846.

Monsieur le Président au fauteuil, accompagné de monsieur le Surintendant d'Éducation.

Après un discours en faveur de l'éducation, prononcé par Mr. François Xavier Valade, instituteur à Terrehouche.

Proposé par Mr. P. J. Filiatrault, secondé par Mr. C. Labonté.

10.—Que le discours de Mr. F. X. Valade soit imprimé dans la Minerve, la Revue Canadienne, et les autres papiers français du pays, pour l'encouragement de l'éducation en Canada.

Proposé par Mr. F. X. Valade, secondé par Mr. H. C. O'Donohue.

20.—Que des remerciements soient faits au Surintendant d'Éducation pour la part active qu'il prend à soutenir de ses avis et de sa présence la présente Association.

Proposé par Mr. Pierre G. nier, secondé par Mr. Ambroise Fréchette.

30.—Que des remerciements soient faits à l'Institut Canadien pour l'offre qu'il a fait à notre Association d'un local convenable pour nos assemblées périodiques.

Proposé par Mr. A. G. H. White, secondé par Mr. Denat Louprier.

40.—Que pour faciliter les localités manquant d'instituteurs, et les instituteurs manquant d'écoles, une correspondance soit tenue par les instituteurs connaissant des écoles vacantes et le Secrétaire correspondant, afin que les écoles soient laissées vides le moins longtemps possible, et n'éprouvent pas les retards d'une longue vacance.

Proposé par M. Mr. Paul Rochet, secondé par Mr. Louis Bolduc.

50.—Que vœux efforts constants à pronouer l'Éducation en Canada, les Messieurs suivants soient nommés membres honoraires de l'Association des Instituteurs du district de Montréal, savoir:

Honorable A. N. Morin à Montréal, Amable Berthelot à Québec, le Révérend Supérieur des Frères de la Doctrine Chrétienne à Montréal, M. le Président de l'Institut Canadien à Montréal, M. le Président de l'Association des Instituteurs du district de Québec, à Québec, M. le Secrétaire correspondant de l'Institut Canadien à Montréal, M. le Secrétaire correspondant de l'Association des Instituteurs du district de Québec, à Québec.

Proposé par Mr. Joseph Blais, secondé par Mr. James McElliame.

60.—Que l'Association est remplie d'esprit de gratitude envers le Surintendant d'Éducation pour les livres qu'il a donnés à la dite Association.

Proposé par Mr. Honoré Fortier, secondé par Mr. Louis Lachapelle.

70.—Que pour obtenir un Bureau d'Examinateurs, comme l'a exprimé la seconde assemblée des Instituteurs du district de Montréal, dans sa quatrième résolution, et aussi obtenir de la législature du pays, que les écoles reçoivent gratuitement quelques journaux, afin d'accoutumer les écoliers à s'attacher à la lecture, source certaine de lumière, les Messieurs suivants soient nommés pour préparer des pétitions au prochain Parlement, pour l'obtention des dites demandes, savoir:

code pour l'Association des Instituteurs du district de Montréal, pour être discuté à la prochaine assemblée, savoir:

MM. J. C. Labonté, P. Kenneur, et Clément Burrk.

Proposé par Mr. F. X. Valade, secondé par Mr. Louis Bolduc.

90.—Que les remerciements de l'assemblée soient offerts à Mr. le Président, pour l'impartialité habile, qu'il a montrée à l'assemblée, ainsi qu'au Secrétaire correspondant, remplissant ses devoirs de Secrétaire archiviste, en l'absence de ce dernier.

(Signé) LEON KIROUAC, Président. J. E. LABONTE, Secrétaire.

Montréal, 24 janvier 1846.

Une lecture "Sur le pain et le Peau" doit être donnée en langue française samedi prochain, au salon de la société d'Histoire Naturelle, petite rue St. Jacques No. 10. Un sujet plus intéressant ne peut se présenter à notre considération; quoique les gens aiment guère à être mis "au pain et à l'eau," il n'en est pas moins vrai, qu'ils ne peuvent s'en passer, et que de toutes les privations, celle du pain et de l'eau, est la plus grande.

Une autre considération qui doit attirer le public à la lecture de samedi soir, est la réputation du locuteur; M. de Rottemund est un chimiste distingué, déjà avantageusement connu du public canadien, et qui, nous en sommes sur, traitera son sujet avec tout le talent qu'on lui connaît. Entrée gratuite.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

La 1ère livraison (pour février) de cette publication, sortira mercredi prochain, le 11 du courant. Nous sommes un peu en retard; mais nous espérons qu'on nous pardonnera, en songeant que dans un établissement nouvellement organisé, on est quelquefois un peu mal réglé. Une autre apologie que nous adressons à nos lecteurs, c'est qu'ils ne perdent rien pour attendre.

Nous accusons réception de l'Essai lu devant le Club Shakespeare, de cette ville, par Edmond A. Meredith, sur la question de l'Orégon; ce sujet est si plein d'actualité et d'intérêt pour tout le monde, que nous remercions l'auteur pour la copie qu'il nous a envoyée. Elle sera l'objet de notre attention dans un numéro subséquent.

LA PREMIERE LIVRAISON DE LA REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.

Le tirage de cette livraison dont presque entièrement épuisé, nous prions nos agents et correspondants par toute la province, de vouloir nous renvoyer sans délai, les copies de cette livraison, qu'ils peuvent avoir entre les mains, afin de limiter une seconde impression de l'ouvrage, si c'est impossible de le faire.

LA GUERLANDE LITTERAIRE POUR FEVRIER.

Nous avons devant nous ce numéro de la Guerlande Littéraire. Cette publication dont le succès est permanent et qui a obtenu une si grande circulation parmi nos compatriotes d'origine anglaise, est vraiment digne de sa popularité. Les matières, la plupart originales et venues dans le pays, font honneur à la littérature canadienne. Le choix est fait avec goût et discernement; chaque livraison contient une gravure et un morceau de musique et sous ce dernier rapport comme sous tous les autres, cette dernière livraison n'est inférieure à aucune autre. Quant à la partie typographique de l'ouvrage, il suffit de dire que MM. Lovell et Grison, de la rue St. Nicolas, en sont les éditeurs, pour dire que c'est une œuvre parfaite. Les familles canadiennes ne peuvent faire choix d'une publication plus intéressante, si elles veulent cultiver la littérature anglaise.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les comités anglais, généralement, et quelques comités français ou mixtes du district de Montréal, ont organisé des sociétés d'agriculture au mois de juin dernier, afin de profiter des dispositions de l'acte de la dernière session de la législature qui accorde à chaque société d'agriculture de comté du Bas-Canada une somme triple du montant des souscriptions de ses membres payant au moins une piastre de souscription annuelle, et ce jusqu'à concurrence de la somme de £150 pour chaque comté; ce qui aurait fait £1650 pour le district de Québec, (non compris celui de Gaspé); mais nous croyons qu'il n'a été organisé aucune société d'agriculture dans ce district; et ce qui est dû sans doute, au moins en partie, à ce que dans le mois de juin époque où les premières élections devaient avoir lieu, la loi n'y était pas connue. Nous voyons avec un plaisir par un avis public qui se trouve aujourd'hui dans nos colonnes, que le comté de Bellechasse doit s'assembler à Saint-Vallier le 16 du mois prochain pour organiser une société, afin de pouvoir profiter de la libéralité parlementaire; et nous espérons que cet exemple sera suivi par les autres comtés. C'est dans le mois de février que les élections d'Officiers de ces sociétés, par les souscripteurs d'une piastre ou plus, devront se faire à l'avenir.—Canadien.

Un cultivateur canadien vient de vendre une terre venant d'anciens qui l'ont possédée depuis l'établissement du pays; par malheur il n'est pas le seul. Il a même vendu plus cher qu'un grand nombre de compatriotes, qui se défient de leurs terres à des prix qui font le sujet des milliers d'étrangers qui ne les paient qu'à même une partie du produit de leur culture, vivent

avec leurs familles sur le reste et s'enrichissent.

Une partie des réflexions d'un des correspondants de l'Aurore, à propos de cette vente, nous paraissent d'une trop grande importance pour n'en pas faire de suite part à nos lecteurs.

Nous conservons plusieurs traits du caractère et des qualités de la nation dont nous tirons notre origine. On doit regretter sans doute amèrement que nos compatriotes n'aient pas conservé pour la propriété territoriale l'attachement profond si général en France, remarquable en particulier chez l'habitant de la campagne.

Au moyen d'une économie très commune chez le cultivateur il trouve la généralement le moyen d'acheter quelques portions de terres et ne vend que très rarement. La possession des terres se perpétue dans les familles. Il en résulte aussi qu'à très peu d'exceptions près le nombre des cultivateurs propriétaires est plus grand dans ce royaume que dans le reste de l'Europe. A ce sujet rien de plus frappant que la grande fortune faite pendant le dernier siècle par des spéculateurs associés pour acheter les grandes propriétés rurales mises en vente dans le royaume et les revendre en les divisant par lots pour les mettre à portée d'être acquises par les cultivateurs. Ces spéculateurs n'auraient pas toujours retiré leurs mises en vendant les terres en bloc, tandis que par cette espèce de vente en détail, ils ont fait d'immenses profits.

Rien n'offre un contraste plus frappant que la facilité misérable avec laquelle de nos Cultivateurs se défient de terres des plus fertiles de l'Amérique et des mieux placées comme on peut le voir en particulier par ce qui se passe dans l'Ile de Montréal.

A peine avons nous cependant des Sociétés pour accélérer les progrès de l'Agriculture, tandis que ces succès favoriseraient le développement de l'Industrie même de tous les genres de talents.

Sous le rapport de la richesse qui ne gagnerait pas le Commerce à voir qu'adrupler, comme la chose pourrait se faire en deux années, les produits du sol et de l'économie Rurale.

Il n'en faudrait pas d'avantage pour accroître dans la même proportion la circulation des capitaux, l'accroissement des affaires et des profits du marchand comme du Négociant, de toutes les classes de la Société.

Nous croyons ces considérations bien dignes de l'économiste politique.—Aurore.

DECES.

A St. Hyacinthe le 25 Janvier dernier, Jm. Isaac Marchessault, ancien Capitaine, âgé de 63 ans.

C'est respectable citoyen, victime d'une maladie de 29 mois et de plus acablante, souffrit avec cette résignation qu'un vertueux chrétien trouve toujours au pied de la croix.

En santé, il fut le joi de ses amis, le protecteur du pauvre, l'appui de l'orphelin et l'ami de son pays; en maladie, oubliant ses souffrances, Dieu seul captivait son esprit; et mort, c'est une perte vivement regrettée par tous ceux qui le connurent.

Il fut inhumé dans l'Eglise de sa paroisse le 29 du même mois; et le convoi qui suivit ses restes atteints plus énergiquement qu'on ne saurait le dire, le respect et l'estime publique dont il jouissait.—Communiqué.

PAR JOHN LEEMING, VENDE DE

- Thés, Riz, Café, Tabac, Sucre, etc.
- AUX Magazines de Messieurs J. B. SMITH & Cie., LUNDI prochain, le 11 du courant, seront vendus, pour divers Comptes, savoir: 200 caisses et demi de sucre Thé Twankay 112 caisses de Thé Hylon Twankay 23 caisses de Thé Hylon, Supérieure 16 caisses de do do do do 100 de la même Thé Hylon & Province Young 25 demi de Thé "Y. King" Chop Young Hylon, très supérieur 120 boîtes de Young Hylon 20 caisses de Hylon Skin 15 do de Pouchong et Congou 10 caisses de Bix Nouveau 32 caisses Café de Langyira 100 boîtes Café crème 120 boîtes Théau Candywalk 60 caisses de Café turcs 160 boîtes de Nail Head 7 do de Honey Dew (Londr Lump) 20 boîtes d'Assandoo 10 do de Sagre Blane de Londres et de Liverpool 20 caisses Mûres Hylon 10 do Eau-de-Vie Supérieure 42 quartons de do do 24 boîtes Raisins Missouri aux Couches 20 boîtes Amandes et Pistoles tendres 25 caisses de Biscuits de Biscuits-Dinde 100 boîtes Fourne Mouth 50 do Savon d'Orléans 20 do Savon Castile 23 do Mûres Hylon 50 do Chandelles de Spermaceti 150 douz. Seroux 30 quartons Fêverre Rafiné 40 quartons Vinaigre 25 caisses de Café turcs 30 boîtes Sucre Candy, en Roche 20 do Escoupe d'Orange Contée 10 do Peper Sauce 16 caisses Gâteaux en conserve — 25 caisses autres articles.

La Vente à UNE heure précis. JOHN LEEMING, Montréal, 6 février, 1846.

VENTE PAR ENCAN.

Par J. D. Bernard. VENDE DE Liqueurs, Epicerie, etc.

AUX Magazines du Supérieur, LUNDI prochain le 9 du courant, sera offert en Vente, par Encan Public.

UN assortiment étendu de LIQUEURS, EPICERIES, etc. particularités du quel se trouvaient données dans un prospectus numérique.

AUSI: 60 quartons Huile de Lard-Marin 5 do do de Mouton 100 quintaux Morue Réchin de Table, mis en lots de 8 et de 5 quint, chaque 60 drafts Grande Morue Verte 60 baux Harang du Nord, No. 1 25 do Huiles de Carapacite 30 tinettes Homards Marinés Conditionnés Facile.— La Vente à UNE heure.

J. D. BERNARD, Montréal, 6 février, 1846.

A LOUER

Le haut de cette Maison avantageusement située dans la rue St. Gabriel au No. 81, vis à vis l'Hôtel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des hommes de profession pour Bureaux. S'adresser au propriétaire. LEWIS T. DRUMMOND, Rue Craig, Montréal, 6 février, 1846.

TRAITE' ELEMENTAIRE

DE

MUSIQUE VOCALE,

Par T. F. Molt, Organiste de la Cathedrale de Quebec.

CET ouvrage indispensable dans un pays où le goût pour la Musique Vocale et Instrumentale est si bien développé, contient les principes du Chant, rédigés avec le plus grand soin et mis à la portée des talents de tous les genres.

On peut se procurer cet ouvrage à Montréal:—Aux Bureaux de la REVUE CANADIENNE, et chez M. L. P. LEPROHON, Libraire, Rue Notre-Dame.—A Québec, chez MM. J. & O. CREMAZIE, No. 9, Rue Ste. Famille, et J. B. FRECHETTE, Libraires.—PRIX 3s. chaque Exemplaire.

Montréal, Janvier, 1846.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire.

A vendre a ce Bureau LA QUATRIEME LIVRAISON DE LA REVUE

LEGISLATION ET JURISPRUDENCE.

TABLES DES MATIERES CONTENUES DANS LA 4ME LIVRAISON DU TOME IER.

La Cour du Banc de la Reine, au Terme Supérieur a-elle juridiction dans une cause, où une de mande excédant £20 courant est réduite par la preuve, à une somme au-dessous de £20 courant?

COURT OF APPEALS.

Gugy, Appt. and Gilmer Resp., LeMesurier et al Appls., and Hart, Logan et al Respts Hall, Appt., and Bradbury and Roberts Respts.

Ross Cuthbert vs. McKinstry, Bélanger vs. Lévesque, Pozer vs. Green,

In the matter of John Bates, " " of Vital Gibeau et al. COMMISSIONER'S COURT.

L'Aveu Judiciaire est-il divisible? ERIC OF STU.

ST. HYACINTHE!

COURSES AU TROT.

MISES de \$10 chaque, auxquelles sera ajoutée une bourse de \$50. MILLES—les 3 meilleurs sur 5.—Ces Courses auront lieu

Lundi,

le 23 Février prochain.—Les entrées devront être faites à l'Hotel KEYE, le 21 février.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD,

No. 5, Nassau Street.

EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.

- Mécanismes a Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine " publiés aux Etats-Unis," Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres.

AUSSEI—Marchandises diverses comme ci-devant. N. B. Pour ornements et objets d'Eglise, s'adresser à l'Hôpital-General, (Sœurs Grises).

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.—PRIX 10s.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. PRIX chaque Exemplaire, 2s. 6d.

AVIS.

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il ya environ neuf ans, pour les Etats-Unis.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un COURT TRAITE SUR L'ART EPISTOLAIRE " rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles élémentaires.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d.

Montréal, 23 janvier 1846.

Sources

DE

VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes; les dits Lots devant former un carré à peu près parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour pouvoir y bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses.



SOCIETE DE NAVIGATION

DU

Richelieu.

AVIS.

LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre, J. F. SINCENNES, Sectr. Trés. Montréal, 23 janvier 1846.

TRAVAUX DE HAVRE.

LES Commissaires pour les améliorations et l'agrandissement du Havre de Montréal, recevront des SOUMISSIONS pour les TRAVAUX suivants, et les MATERIAUX demandés, jusqu'à SAMEDI, le 7 FEVRIER prochain, à 10 heures A. M., savoir:

Pour la CONSTRUCTION de TROIS CHALANDS, dont on peut voir les plans et spécifications à leur Bureau: Pour 50 TOISES DE PIERRE CASSEE (d'une certaine grosseur), et pour être livée au temps et au lieu tels que les Commissaires les désigneront.

Deux Cautions solvables seront exigés pour l'exécution entière du contrat.

Par ordre, JOHN T. BADGELEY, Secrétaire. Bureau des Commissaires de Havre, Montréal, 30 janvier 1846

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

Une lecture de PHON. A. N. MORIN, délivrée devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.—sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être."

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Société d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public.



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaissement Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins.

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins.

Un quart du prix d'achat sera requis au tms de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émancipées, lorsque le paiement sera complété.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.

Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C. Garderobe de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes. A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice,

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ORDRE GENERALE,

SON EXCELLENCE l'administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre, A. GUGY, Col. et Adjt. Gen.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et BANLIEU DE MONTRÉAL. Bureau de la Paix, Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Viet. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

LA BANQUE DU PEUPLE

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIEME INSTALMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier. Bureau de La Banque du Peuple, Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME, ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux:

- Couvertures de Laine, grandeur assorties; Flanelles de toutes les couleurs; Draps à Manteaux, de diverses couleurs; Bon choix d'étoffe à Pantalons; Plusieurs cents pièces Coton Blanc; 500 Pièces Coton Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES, 81, Front Street. New-York, 6 Janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien, Drogiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.—16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig, Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, ccr.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche, sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 23, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LÉTOURNEUX, Avocat, à l'étude au No. 13, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

- Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendans d'oreilles. Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutés avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE

LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTES grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.